

## Fiche de missions Animateur vie sociale – référent du projet EVS

### Contexte :

L'association EPAL, en partenariat avec la commune de Plouescat, anime depuis 2 ans, un espace de vie sociale « LE LOKAL ». Nous œuvrons au quotidien auprès des habitants de Plouescat pour leur offrir un espace d'animation source d'épanouissement, d'intégration et d'engagement sur leur territoire de vie.

Au fil de ces 2 années, nous avons pu expérimenter différents outils et méthodes d'animation de la vie locale, et riche de ces expériences, nous souhaitons désormais aller plus loin dans nos pratiques :

- Le soutien à la parentalité
- La mise en réseau de l'EVS
- Une communication adaptée aux besoins du territoire

### Missions du poste :

- **Gestion administrative et financière de l'EVS :**
  - Traiter les mails
  - Répondre au téléphone
  - Réalisation des documents ressources
  - Gestion du budget et de la comptabilité
  - Réalisation des dossiers de subvention, projets et bilans
  
- **Animation et développement du projet global EVS :**
  - Evaluation du projet et suivi de l'agrément EVS
  - Réalisation des documents bilan pour les partenaires
  - Développement de projets
  - Animation d'un réseau d'habitants et de partenaires
  
- **Référent vie sociale sur le territoire :**
  - Être force de proposition dans des projets ou actions en lien avec la vie sociale sur la CC
  - Participer aux réunions de référents communaux
  - Participation aux réseaux départementaux et locaux de la vie sociale
  
- **Animation et développement de projets et d'initiatives de territoire :**
  - Accompagnement des projets initiés par les habitants
  - Être un lieu ressource pour les habitants qui ont des idées
  - Faciliter la logistique des projets
  - Mettre en lien les habitants volontaires et les porteurs de projets
  
- **Accompagnement de la vie associative**
  - Être un lieu ressource pour les associations
  - Faciliter la logistique des événements, mise à disposition de matériel
  - Accompagner le montage administratif et financier
  - Mettre en lien les habitants volontaires et les associations en recherche de bénévoles
  
- **Coordination et structuration de la caravane à crêpes**
  - Coordination de la planification de la présence de la caravane sur les différentes manifestations
  - Travail avec les élus et les partenaires sur la programmation lors de sa présence dans les quartiers
  - Mise en place de la communication de son passage

- **Animation d'une dynamique d'animation à destination des familles**
  - Mise en place de sorties famille
  - Animation d'un réseau d'habitants bénévoles
  - Sac à Dos « Sortir dehors »
- **Participation à la vie d'équipe globale de Plouescat**

#### Compétences

- Bonne maîtrise des techniques d'animation de la vie Locale
- Capacité d'autonomie, d'organisation, sens du travail en équipe et avec des partenaires
- Capacité d'écoute, d'adaptation aux publics, de gestion de conflits
- Connaissance de tous les publics
- Connaissance de l'environnement institutionnel
- Capacité à faire émerger et à accompagner des projets d'habitants
- Capacité à gérer un projet d'activité dans toutes ses composantes
- Aptitude à la communication et à promouvoir les projets
- Capacité à gérer un logiciel d'inscription
- Capacité à gérer un budget et faire de la saisi comptable et gestion des pièces
- Capacité à rédiger des dossiers (agréments + demande de subventions )

#### Les qualités humaines requises

- Patience et discrétion
- Autonomie
- Créativité
- Dynamisme
- Sens relationnel
- Compréhension
- Pédagogie
- Connaissance du milieu rural

**Diplômes demandés :** BPJEPS, BAFD , DUT , CS option animation sociale et socioculturelle + une expérience significative dans l'animation jeunesse ou de la vie sociale en milieu rural

**temps de travail :** 0,80 ETP annualisé

**Type de contrat :** CDI

**Lieu de travail :** PLOUESCAT

**salaire :**

coefficient 325 selon la convention ECLAT

**Poste à pourvoir :** 15 janvier 2023

**Candidature** à transmettre par mail : [catherine.marec@epal.asso.fr](mailto:catherine.marec@epal.asso.fr) avant le 8 janvier 2023

